



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipement et transports : personnel

Question écrite n° 29190

Texte de la question

M. Yves Nicolin souhaiterait interroger M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur la mise à disposition des fonctionnaires placés sous son autorité. Le dernier rapport annuel de la direction générale de l'administration et de la fonction publique fait apparaître les effectifs mis à disposition par ministère et par type de mise à disposition au 31 décembre 1996. Pour le ministère de l'équipement, des transports et du logement, 261 fonctionnaires ont choisi ce régime et exercent en fait leurs fonctions auprès d'une administration de l'Etat, d'un de ses établissements publics à caractère administratif, d'un organisme d'intérêt général public ou privé, d'un organisme associatif assurant une mission d'intérêt général, ou d'une organisation internationale. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer précisément les organismes ou établissements pour lesquels cet effectif est mis à disposition.

Texte de la réponse

Le dernier rapport annuel de la direction générale de l'administration et de la fonction publique fait apparaître les effectifs mis à disposition par les ministères au 31 décembre 1996. Pour le ministère de l'équipement, des transports et du logement, 261 agents, ayant alors choisi ce régime, exerçaient leurs fonctions, pour la plupart, auprès d'autres ministères, essentiellement au ministère de l'économie. Le tableau ci-après indique les organismes ou établissements pour lesquels cet effectif a été mis à disposition. Agents du ministère de l'équipement mis à disposition (situation au 31 décembre 1996) (Voir tableau dans J.O. correspondant)

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29190

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1999, page 2598

Réponse publiée le : 6 décembre 1999, page 7016